

L'Opéra



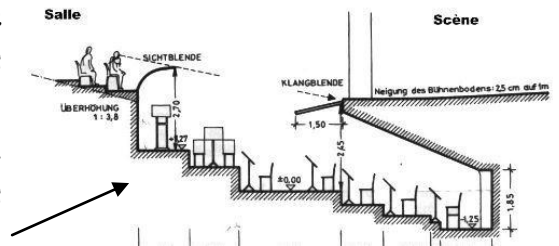
I/ Généralités

Définition : l'opéra est une pièce de théâtre chantée, accompagnée par un orchestre.

L'opéra est apparu à l'époque Baroque, en Italie, alors que les intellectuels de la Renaissance cherchaient à faire revivre l'ancienne Tragédie grecque.

Le 1er opéra connu date de 1609, il s'appelle *Orfeo* (composé par C. MONTEVERDI).

Un opéra nécessite un lieu adapté et le concours de nombreuses personnes. Outre le compositeur, les chanteurs, les instrumentistes et le chef d'orchestre, il faut un Librettiste (il écrit le texte appelé le Livret de l'opéra), un metteur en scène, des décorateurs et des costumiers. L'orchestre se place dans la fosse d'orchestre.



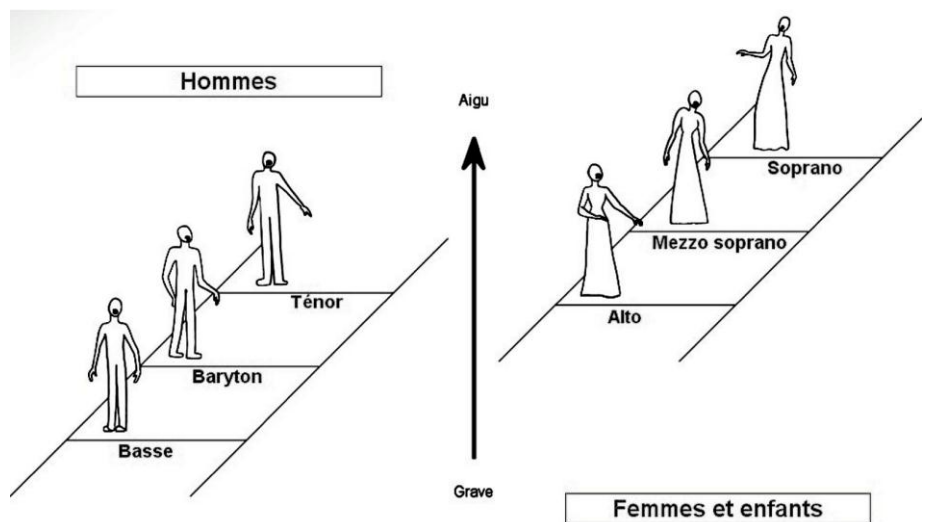
Un opéra débute généralement par une Ouverture (ou Prologue ou Prélude) : c'est une introduction de courte durée jouée uniquement par l'orchestre (pas de voix). Puis il est suivi d'Actes, divisés en Scènes.

L'opéra est constitué de Chœurs (chœurs mixtes ou à voix égales), d'Airs ou Aria (chansons chantées par un ou plusieurs solistes) et de Récitatifs (sorte de « parlé-chanté » accompagné du clavecin).

A l'opéra, les chanteurs chantent sans micro. Ainsi, on ne comprend pas toujours les paroles : il y a donc un surtitrage au-dessus de la scène.

On classe les voix selon leur tessiture (étendue de la voix) :

Note : la voix est caractérisée par son timbre (couleur, sonorité) et par sa tessiture.



Quelques grandes voix de l'Opéra : _____

Quelques grands Opéras : _____

II/ Un exemple d'opéra : L'affaire Tailleferre

L'Affaire Tailleferre est un cycle de quatre opéras radiophoniques très courts de G. Tailleferre (livret de Denise Centore). Présenté à l'Opéra de Limoges en 2014 (A l'origine, c'était une commande de l'ORTF datant de 1955), ce cycle créé pour la radio, pastiche quatre styles d'opéra français.



Note : Le pastiche, de l'italien *pasticcio*, signifie l'imitation d'un style ou d'une œuvre, ne visant pas au plagiat (écrire « à la manière de »).

L'Opéra « bouffe »

Les quatre petits opéras de G. TAILLEFERRE sont qualifiés d'opéras bouffes. Venant de l'italien "buffo" qui signifie "drôle", l'opéra bouffe est donc un opéra léger (du point de vue de l'argument qui est comique, du chant, de l'accompagnement orchestral, de la durée ...). Il a la particularité de faire alterner des dialogues parlés et des passages chantés.

Marie-Eve SIGNEYROLE, metteur en scène, a eu l'idée de réunir ces quatre opéras en un seul spectacle en prenant comme décor un tribunal. Ainsi, 4 affaires judiciaires sont traitées à la suite (4 histoires différentes ne présentant aucun rapport entre elles).

Le 1^{er} opéra : *La Fille d'Opéra* (dans le style de l'opéra baroque)

Pouponne quitte son village d'Arpajon pour rejoindre Paris, et dans le même temps, son amant Mistouflet. Elle devient lingère et le couple accumule bon nombre de dettes.

Ses parents lui rendent visite afin de lui réclamer l'argent qu'elle leur doit, tandis qu'un bottier et un merlan (un coiffeur) se présentent dans le même temps afin de récupérer leur argent.

Par la suite, les deux amants décident de fuir leurs dettes, en se retranchant dans le château de Limours, propriété de Mistouflet. Mais l'inspecteur Prunelle (envoyé par le père du jeune homme) apparaît et menace d'envoyer celui-ci à la Bastille.

La seule solution qui se présente à eux serait le mariage de Pouponne à un riche Ecossais (le milord Mac Sennet) que l'on dit fou amoureux de la lingère. Pouponne accepte facilement cette proposition afin de devenir la reine de l'Opéra.

La Tragédie lyrique ou Opéra « Seria »

Dans les opéras baroques et classiques, on alterne airs de bravoure (recherche de la virtuosité), grands ensembles vocaux et récitatifs accompagnés au clavecin (pour faire avancer l'action). Les sujets sont principalement tragiques, mythologiques ou épiques et célèbrent la vertu.